

AVIS IMPORTANT

RECÉPTE DE L'ABONNEMENT.

Nous prions nos amis de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement.

Administration du COURRIER DU CANADA.

QUEBEC

JEUDI, 23 MARS 1899

Une lettre de M. Blake

On sait que la rumeur a couru récemment que M. Blake devait revenir au Canada pour se remettre dans la politique canadienne.

Cette rumeur n'était pas fondée. Voici la lettre que M. Blake a écrite au correspondant du "Globe" à Londres :

Cher monsieur, J'ai reçu votre lettre d'hier contenant un élogisme du 20 février à un journal canadien, au sujet duquel vous me demandez ma pensée.

Or, ma pensée est que l'auteur de ce cabalage, quoique doué d'une vive imagination, n'est pas heureux dans ses recherches et ses conjectures sur la vérité.

Les autres bruits sur mon compte sont de même nature.

J'espère qu'il est vrai que j'ai encore des amis au Canada. Mais ils ne m'ont aucunement représenté que quelqu'un était à détruire le parti libéral et ils ne m'ont aucunement demandé de retourner.

D'ailleurs, la simple vérité est que je n'ai fait concernant mes vues, personnelles ou politiques, sur les affaires du Canada, aucune déclaration dépassant la limite tracée par mes discours, lors de mon dernier voyage au Canada.

Si vous persistez à croire que ce cabalage circonstanciel mérite quelque attention, je me rends pour une fois à votre opinion et je vous permets de publier cette note.

Mais, j'ai l'habitude de laisser mourir pareils bruits sans m'en occuper. Votre dévoué, EDWARD BLAKE.

Le commerce au Canada

Rapports officiels de l'année fiscale 1898

Nos exportations en Angleterre

Les rapports du Commerce et de la Navigation pour l'année 1898 ont été présentés au parlement à la veille de l'ajournement de la Chambre, mardi soir.

Voici les données principales : Le commerce total a été de \$304,476,736 contre \$257,168,862 l'an dernier, soit une augmentation de \$47,307,874.

Les exportations ont été de \$164,152,833 et les importations de \$140,323,903.

Les droits perçus ont été de \$22,157,728 contre \$19,891,996 l'an dernier, soit une augmentation pour 1898 de \$2,265,732.

La Grande-Bretagne a contribué au commerce général de la Puissance pour \$137,409,735 et les Etats-Unis pour \$124,410,926, ce qui démontre que le commerce du Canada avec l'Angleterre fut pour près de \$13,000,000 plus considérable qu'avec les Etats-Unis.

Le commerce du Canada avec la France a augmenté de \$3,202,047 à \$5,000,613 en 1898.

Tupper vs Laurier

M. Laurier trouve que, pour un homme de son âge, sir Charles Tupper boude dur et longtemps. C'est le grand reproche que le premier ministre a fait au chef de l'opposition.

Quand on a de quoi dire, M. Laurier, parler est un déshonneur pour ceux qui écoutent comme pour celui qui parle.

Exceptions cependant M. Laurier : nous admettons qu'il a dû trouver sir Charles ennuyeux.

Se faire accuser, dénoncer et ridiculiser pendant quatre heures, cela n'a rien d'agréable, il faut l'avouer ; mais si pénible que soit le devoir il faut qu'il s'accomplisse.

Il a bien travaillé pendant deux heures pourtant, M. Laurier, pour se remplit, mais son effort a été inutile.

Je vous délie, a dit sir Charles Tupper, de me signaler un seul de vos actes qui ait eu pour résultat d'accroître la prospérité nationale.

Si je n'avais pas fait plus que le parti conservateur pour le pays, je me cacherais la tête de honte, s'écrie sir Wilfrid.

Après cette fanfaronade on s'est tenu à une preuve écrasante, et l'on écoute :

— Premièrement sir Charles a essayé de régler la question des écoles sur une base impraticable. Cette question, les libéraux l'ont réglée au moyen de concessions mutuelles et ils l'ont fait disparaître de l'agenda politique.

— Deuxièmement, M. Fitzpatrick, a déclaré dans l'Ontario que la question n'est pas réglée.

— Troisièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Quatrièmement, vous savez bien que la population catholique du Manitoba n'est pas sur un pied d'égalité devant la loi avec la population anglaise et protestante.

— Cinquièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Sixièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Septièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Huitièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Neuvièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Dixièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Onzièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Douzièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Treizièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Quatorzièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

— Quinzièmement, vous savez bien que la loi du Manitoba ne rend pas aux catholiques, vos compatriotes, les écoles auxquelles ils ont droit.

Serait-il innocent ?

Les raisons qui ont motivé la commutation de la sentence prononcée contre Guillemain

Une opinion importante de l'hon. David Mills, ministre de la Justice

Dans sa conférence devant le club libéral de South London, le 11 du mois courant, sur les devoirs de son département en matière criminelle avec référence spéciale à la clemence, l'hon. David Mills, ministre de la Justice, a donné une opinion très importante sur le cas particulier de Guillemain.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

Guillemain, dit-il, quelques jours après le meurtre, emprunte \$3 de sa tante pour retourner dans sa famille, disant qu'il n'avait pas assez d'argent pour entreprendre le voyage.

CARTWRIGHT ET WALLACE

Le vieux chevalier se fache ET IL EST RAPPELE A L'ORDRE

La question des écoles N'EST PAS REGLEE

Ottawa, 22.—Sir Richard Cartwright a continué le débat sur l'adresse. Le ministre du Commerce s'est beaucoup excité contre sir Charles Tupper, et s'est oublié jusqu'à le qualifier de dangereux démagogue.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Sir Richard Cartwright s'est surtout occupé de la commission internationale. Il prétend qu'elle n'a pas abouti à un bascu, bien que les négociations aient eu lieu au milieu de difficultés.

Le discours de l'hon. M. Chapais

Les éditions du Courrier du Canada et de l'Événement qui ont publié le discours prononcé par l'honorable M. Chapais sur le bill d'éducation ont épuisé, et un grand nombre de personnes nous ont demandé des exemplaires, nous avons décidé de publier ce discours en brochure.

Cette brochure est maintenant imprimée, et on pourra se la procurer à nos bureaux moyennant cinq centimes l'exemplaire, ou cinquante centimes la douzaine.

L. J. DEMERS & FRERE, 30 rue de la Fabrique Québec, 16 mars 1899.

Dans la cour Cour Supérieure Province de Québec, District de Québec, No. 1346.

Le Banque du Peuple, corporation légale, en son principal bureau et lieu d'affaires, en la Cité de Montréal, Demanderesse :

J. Arthur Roy, de la Cité de Montréal, et William Alfred Conrad Baldwin, ci-devant de la Cité de Québec, et maintenant résidant dans le territoire de l'Alaska. Défendeurs :

Il est ordonné au défendeur William Alfred Conrad Baldwin de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent oratoire.

W. FORTIER, Dep. P. C. S. Bureau du Protonotaire, Québec, 20 Mars 1899.

Cours d'Art Gratuits "The Canadian Royal Art Union Limited," de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Les leçons comprennent la leçon et la peinture d'après nature, morte, modèles, et pour illustrations de magazines.

Ces leçons sont absolument gratuites et l'on peut en tous temps présenter sa demande d'admission.

"The Canadian Royal Art Union Limited" a été fondée dans le but d'encourager l'art et de distribuer des œuvres d'art à chacun de ses tirages mensuels qui ont lieu le dernier jour de chaque mois.

Pour plus amples détails s'adresser à "THE CANADIAN ROYAL ART UNION LIMITED," 228 et 240, rue St-Acques, Montréal.

PROCCAN THIRAGE JEUDI, LE 30 MARS J'ACHETE

AU MAXIMUM DE LEUR VALEUR Achetant les livres, brochures, portraits, photographes, se rapportant au Canada, ainsi que les livres publiés en Canada et aux Etats-Unis.

S'adresser à RAOUX RENAUD, 40, rue Garneau, Le soir, de 6 à 8 hrs.

C'est une obligation. CELUI qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est tenu de s'acquiescer de donner tout le soir possible pour procurer la santé. Il ne peut se soustraire à cette loi sans s'exposer à une punition grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les formes de la peste ont été découvertes par le docteur J. E. P. RAOUX, qui ne sont composées que d'herbes et de racines, sont connues, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi, voyez les maladies qui ont été guéries par les plus célèbres médecins de l'Europe et des Etats-Unis pour venir se procurer ces remèdes, car ils sont si efficaces qu'ils empêchent la mort et permettent de s'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que les remèdes qu'ils sont envoyés dans leur pays. C'est un fait que tous ont vu, car ils ont vu une seule fois ces remèdes ont fait. On les trouve en s'adressant à l'enseigne du bon usage, chez :

J. E. P. RAOUX, No. 25, rue St-Joseph, Québec

50 YEARS EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain from our office if their invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Our Patent Agents are located in all principal cities. Patents taken through Munn & Co receive prompt attention, without charge, in the U.S.A.

Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Published weekly, four months. It is sold by newsdealers, MUNN & Co. 361 Broadway New York Branch Office, 110 F. St. Washington, D. C.

CURE YOURSELF The Big Cure for all ailments, discharges, acute inflammation, irritation, rheumatism, or ulceration of any kind, and all other complaints. It is a simple, safe, and not astrigent or poisonous. Sold by Druggists. Circular sent on request.

VIN DE CHASSAING Prosrit depuis 30 ans CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES Paris, 6, Avenue Victoria.

PHOSPHATINE FALIERES

BELLEAU & McDONALD

NEUVILLE BELLEAU A. R. McDONALD 93, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Correspondants de L. J. Forget & Cie, Courtiers

MONTEAL Cours des Bourses de Montréal, New-York et Chicago, reçus toutes les demi-heures.

TELEPHONE No. 527. 18 nov-9m

DISCOURS ET CONFERENCES

Par l'Honorable Th. Chapais UN BEAU VOLUME DE 340 PAGES

FORMAT IN-OCTAVO PRIZ - - - - - \$1.00

En vente a nos Bureaux

L. J. DEMERS & FRERE, EDITEURS, 80, rue de la Fabrique, Québec.

BLANC DE SOUSCRIPTION L. J. DEMERS & FRERE, QUEBEC.

Veillez nous envoyer..... exemplaire du volume de DISCOURS ET CONFERENCES, par l'honorable Th. Chapais.

On inclut..... en paiement, plus vingt centimes pour frais de port.

Signature..... Adress.....

LE SEUL OFFICIEL POUR NOTRE DIOCESE

Calendrier du Diocèse DE QUEBEC POUR 1899

EST EN VENTE CHEZ

J. A. LANGLAIS & FILS.....Rue St-Joseph CHAPERON & GARNEAU.....Rue La Fabrique PRUNEAU & KIROUAC.....Rue La Fabrique I. P. DERY & FILS.....Basse-Ville.

AUSSE, A NOS BUREAUX L. J. DEMERS & FRERE, EDITEURS

Eau de Mélisse des Carmes

BOYER Seul Successeur des Carmes PARIS - 14, Rue de l'Abbaye, 14 - PARIS

CONTRE : Appétit Mal de Mer Choléra Diarrhées Étiéris

Se méfier DE LA Contrefaçon et exiger la Signature de Boyer

Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon est accompagné de notices explicatives en français et en anglais. Exiger l'étiquette blanche et noire qui doivent porter les noms de tous ingrédients de toute dimension. DÉPOSÉ DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER.

PARIS - 14, Rue de l'Abbaye, 14 - PARIS

LE

CAREME SANCTIFIÉ

LECTURES PIÉUSES POUR CHAQUE JOUR

Tirées des Œuvres de St Alphonse-Marie de Liguori

sur le PÈRE PAUL WITTEBOLLE, Rédemptoriste

En vente à Ste-Anne de Beaupré, chez les Pères Rédemptoristes, et aux Libraires CHAPERON & GARNEAU, No. 6, rue de la Fabrique, PRUNEAU & KIROUAC, No. 46, rue de la Fabrique, J. A. LANGLAIS, St-Roch.

Retail, Prix..... Relecture spéciale, Prix.....

40 cts. 50 cts.

LE

CAREME SANCTIFIÉ

LECTURES PIÉUSES POUR CHAQUE JOUR

Tirées des Œuvres de St Alphonse-Marie de Liguori

sur le PÈRE PAUL WITTEBOLLE, Rédemptoriste

En vente à Ste-Anne de Beaupré, chez les Pères Rédemptoristes, et aux Libraires CHAPERON & GARNEAU, No. 6, rue de la Fabrique, PRUNEAU & KIROUAC, No. 46, rue de la Fabrique, J. A. LANGLAIS, St-Roch.

Retail, Prix..... Relecture spéciale, Prix.....

40 cts. 50 cts.

Z. PAQUET Magasin à Départements

EN VUE DE LA Saison DE Paques

les visiteurs sont dès à présent bienvenus à jeter un coup d'œil sur les

Toutes Recentes Importations qui sont tous les jours ouvertes dans nos magasins.

Nous commençons aujourd'hui une rapide énumération de nos marchandises de haute nouveauté dans les différents départements.

Comptoir des Etoffes nouvelles à Robes Tissus Jacquard miroitants, Damier indien (checks), Mille carreaux (Pinhead checks), Très bel assortiment de Crépons

Comptoir des Soieries Ne manquez pas de voir ce qu'il y a de plus nouveau en : Taffetas étincelant, Faille, Satin duchesse, Peau de soie, Satin de Lyon, Veloutine, Bengaline, Mohair, Louisiane, Surah, Damas et soie pongée, Velours de tous genres, Trésés fantaisie, étoffes spéciales pour doublure, Foulard de soie, Armes, etc.

Comptoir des Garnitures Nous avons ce qu'il y a de plus récent en garnitures soie, jais et paillettes, noires, Ruban fantaisie plissable, Dentelles et filets; Valenciennes Platt, Orientales, Torchon de Nottingham, Fillet de Malines et Bretagne, Braids et passementeries de tous genres, entre autres spécialités pour garnitures de corsage, Cache-points, perles, jais taillé et paillettes, Petite passementerie en gaze et bourdon de soie, Petite Passementerie noire perles et cabochons, Passementerie en tresse, en galon sur tulle, soie, perles noires ou paillettes, et nombre d'autres variétés.

Quelque chose de très nouveau, c'est un complet de garnitures en brat de soie pour manteau

Voyez nos nouveautés en soie, organdi et pied pour matines et chemisettes, ainsi que nos cravates et régates en dentelle de soie et chiffon.

N. B. — Cette revue de nos nouvelles marchandises sera continuée dans quelques jours.

Vitrines des dernières nouveautés en préparation Z. PAQUET 17-100-171, RUE ST-JOSEPH 21 mars 1899.

Le débat sur l'adresse Les libéraux ne sont pas contents de M. Laurier

UN INCIDENT DE L'ELECTION DE BAGOT Sir Charles et ses partisans

Service spécial Ottawa, 23.— Sir Wilfrid Laurier a fouetté ses partisans par un discours cinglé, violent, passionné, mais à un pas de truit l'effet du magistral exposé de sir Charles Tupper.

Les députés ministériels l'ont applaudi souvent, ils l'ont soutenu avec acharnement, mais une fois sortis de la chambre on les entendait se dire entre eux que leur chef n'avait pas été aussi bon que d'habitude.

L'absence de M. Félix Gourdeau, président, obligé de partir pour Montréal, M. le vice-président Bérubé, président, et M. le président Bérubé, président, et M. le président Bérubé, président.

La colère de M. Laurier a choqué toute la chambre et elle a provoqué une réplique écorchante de M. Foster. Celui-ci, d'ordinaire si calme, s'est échauffé plus qu'il l'ordinaire et il a déclamé à M. Laurier une leçon dont on se rappellera longtemps.

C'est ce que M. Moore, de St-André lui a jeté à la figure au milieu des applaudissements de la gauche.

M. Lemieux a nié et les règles de la chambre obligèrent M. Moore à accepter la dérogation de M. Lemieux. Mais, nous qui ne sommes pas en chambre, nous affirmions de nouveau, avec M. Bergeron qui était présent à l'assemblée, que cet appel a été fait, que M. Lemieux a tenu le langage dont il a honte en chambre.

D'ailleurs, il suffit de se rappeler ce que l'on entend sur les hustings en temps de lutte électorale. Tous ces rouges qui en chambre protestent de leur loyauté sont les plus démagogues sur les hustings.

Pour revenir à l'opposition, elle est plus nue, plus comblante et plus enthousiaste que jamais. Fière à juste titre de son chef, sir Charles Tupper, elle est préparée à faire une session qui fera époque dans nos annales parlementaires.

Sir Charles est aussi aimable, aussi charmant et aussi intéressant au milieu de ses amis qu'il est intrépide et agressif en chambre. Avant-hier soir, le vieux chef a donné un dîner de 69 convives à ses partisans, au club Rideau. La réunion a été admirable de gâté et d'entrain.

RENSEIGNEMENTS DIVERS Le col. Prior s'enquerra de la banqueroirie de la Besson Alaska Transportation Co., de Seattle, à laquelle le gouvernement avait voté \$150,000 pour le transport de certaines marchandises à Fort Selkirk. Les familles de facilité de cette compagnie démontrèrent que le gouvernement a déjà payé \$60,000 en acompte, laissant une balance de \$90,000 impayée. M. Prior veut savoir si la compagnie a rempli son contrat intégralement, et si les marchandises confiées à ses soins ont été réellement livrées à Fort Selkirk.

M. Davin a un doute en tête. Il va l'exprimer demain devant la chambre, en donnant avis qu'il demandera si la brochure intitulée: "Le guide officiel du Klondyke" est bien toute du cru de M. Ogilvie et de dire quelles parties de ce guide ont été écrites par d'autres que M. Ogilvie.

M. Wallace voudrait savoir si Tate et Peterson ont demandé un gouvernement de leur rembourser leur dépôt de \$50,000, en garantie de l'exécution de leur contrat avec le gouvernement canadien. Il posera demain cette question à la chambre.

LES MANDATS SPECIAUX Le montant total des mandats spéciaux, émis durant la vacance, par le gouvernement fédéral, est de \$346,207, dont \$131,223 pour couvrir les dépenses du contingent militaire envoyé au Yukon et \$138,362 pour provisions et transports de la police monté.

LA MESSE DE PAQUES A LA BASILIQUE Demain soir, à 8 heures précises, derrière répétition de la messe de Paques à la Basilique; chœur et orchestre.

Au club conservateur De St-Roch

M. CHAPAIS PRONONCE UN VIGOUREUX DISCOURS

S'il y a des libéraux acharnés dans St-Roch, il y a aussi des conservateurs enthousiastes. La salle du club conservateur en était remplie, hier soir, pour entendre M. Chapaïs traiter des sujets d'actualité.

En l'absence de M. Félix Gourdeau, président, obligé de partir pour Montréal, M. le vice-président Bérubé, président, et M. le président Bérubé, président.

L'hon. M. Chapaïs a d'abord parlé de politique générale et surtout du projet de réforme du sénat, la question la plus dangereuse au point de vue de la province de Québec.

Puis l'orateur a abordé la politique provinciale et condamné l'attitude de M. Marchand, se faisant le valet de M. Tarte et de M. Laurier pour saper les bases de notre constitution.

M. Chapaïs a parlé pendant près de deux heures, au milieu du plus grand enthousiasme. L'hon. M. Flynn lui a bien sûr adressé la parole aux amis de St-Roch.

Les malles

Les habitants de la rive nord du St-Laurent, à l'est de Québec, se plaignent, avec raison, du service des malles. De tout temps, avait cette année, le départ de la malle de Montréal pour Québec, avait lieu à 3 heures, p. m., et lorsque le courrier n'était pas sur son poste, à l'heure fixe, trois heures, un courrier spécial partait avec les malles, aux frais de l'entrepreneur, le jour même où il était changé. Les malles, qui ne devaient pas être changées, qu'on les changeait, qu'on les changeait, qu'on les changeait.

UNE ECOLE DES FRERES A ST-MAIO

La nouvelle paroisse de St-Malo va être dotée d'une grande école. Le curé, M. DeJoy, s'est assuré les services des Frères Maristes et la Commission Scolaire, fera construire l'école. L'école sera construite à l'endroit où nous sommes heureux que nous n'ait pas tardé à la devenir à St-Malo. Ainsi la prospérité de cette paroisse s'annonce déjà, il y a un mouvement de la population vers elle; cette année même, plusieurs nouvelles constructions s'y éleveront. L'école sera ouverte au premier septembre, et elle sera bien tôt remplie, puisqu'il y a déjà plus de 400 enfants qui peuvent y entrer. Nous nous en réjouissons, car c'est un moyen pratique de développer notre vie et de former une population intelligente et morale.

La Congrégation des Frères Maristes fut fondée en 1817 par le Vénéérable Père Champagnand, prêtre du diocèse de Lyon, France. Le siège de la Congrégation est à St-Germain-Laval, France. Elle compte actuellement plus de six mille membres, dont l'Instruction à plus de cent mille enfants. Elle possède des maisons dans toutes les parties du monde; En France, dans presque tous les diocèses, à Londres, en Irlande, Espagne, Belgique, Danemark, Italie, Espagne, Turquie, Egypte, Palestine, Algérie, Cap Bonne-Espérance, Seychelles, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie, aux îles de l'océan Indien; Amérique du Sud, Chili, Brésil, Amérique du Nord, Canada et New-York, qui a deux écoles paroissiales, l'Académie Ste-Anne et le Scolasticum pour les Etats-Unis et le Canada.

Les Frères Maristes vinrent en Canada en 1855, à la demande de Monsieur Monro et de Monsieur le Chanoine Saint-Jovite. La première maison fut établie à St-Thomas-d'Urberville. La Congrégation a présentement en Canada, 14 maisons, un Juvenat à St-Thomas-d'Urberville, et un Noviciat à St-Hyacinthe.

Malgré les difficultés des temps, en France, la Congrégation progresse d'une manière providentielle. Chaque année elle établit un grand nombre de maisons, soit en France, soit à l'étranger. En 1898, elle a fondé 34 nouvelles maisons, dont 19 en France, et 15 à l'étranger. Dans cette même année, plus de 50 Frères sont partis pour les missions. Pour se résumer, il y a plus de 15 Noviciats et au moins 18 Juvenats.

Le Noviciat de St-Hyacinthe a 45 novices, Canadiens et Irlandais. Le Juvenat de St-Thomas-d'Urberville, Canadiens et Irlandais, 35 novices. Les Noviciats et les Juvenats de toute la Congrégation comptent de 2 mille à 2 mille 500 jeunes gens.

Mort subite Ste-Martine, 22.—M. Ph. Bourgerie, de Howick, en revenant de veiller chez un voisin, a voulu allumer une cigarette pour aller voir à son cheval quand il s'affaissa sur le plancher et en quelques secondes il avait cessé de vivre.

Le coroner Demers a tenu une enquête. Verdict: Syncope du cœur suite d'échouement.

Deux meurtriers seront pendus le 26 mai Winnipeg, Man., 22.—Onszek et Czuby, les deux Galiciens trouvés coupables du quintuple assassinat de Sturmburn, ont été condamnés à mort hier matin, par le juge Klenn. Ils seront exécutés le 26 mai, à Winnipeg.

Greenway et le Sénat Durant le débat sur l'adresse à l'Assemblée législative du Manitoba, M. Greenway s'est prononcé pour l'abolition pure et simple du Sénat.

ENQUETE SUR L'ACCIDENT D'HIER

Ce matin, vers les 9 heures, le coroner G. A. Beaudin, accompagné de M. George St-Pierre, s'est rendu au No 195, rue Ste-Marguerite, St-Roch, pour tenir une enquête sur le cadavre de la petite infortunée Marie Eva Hermaine Frost, tuée accidentellement hier après-midi, vers les 3 heures moins quelques minutes.

Le premier témoin interrogé est le père de l'enfant qui dit que quelques minutes avant l'accident, il a joué avec sa petite fille, âgée de 4 ans et 11 mois, son unique enfant, et étant retourné à son ouvrage, il a été soudainement attiré par les cris de son enfant qui se trouvait entre les pattes d'un cheval attelé à une voiture lourdement chargée de cuir, prenant la direction de la manufacture Marsh, rue St-Yves.

J'ai été au charretier: "Arrêtez, tu écasses un enfant!" la voiture a continué et M. Pouliot lui a crié de faire quelques pas de plus, au cas de pouvoir relever la petite victime.

La rue était encombrée de neige à ce moment, qu'on était à enlever M. Pouliot et moi. J'ai ramassé mon chapeau et l'ai transporté chez sa grand-mère; elle avait enroulé ses bras autour de l'enfant, qui avait été écrasé et qui était mort.

M. A. Taschereau, représentant la maison Marsh, demanda au témoin s'il y avait eu un choc, le conducteur d'une voiture, commettre une imprudence quelconque; le témoin ne peut le dire.

M. Joseph Beaudin, le chef du jury, désirait savoir si le charretier avait été arrêté, mais le témoin ne peut le dire. Les jurés prièrent d'entendre le témoignage du charretier lui-même, avant que l'on réponde à cette question.

On interroge ensuite M. Napoléon L'Heureux, charretier à son propre compte. Il attendait qu'on eût chargé sa voiture et jouait avec le petit fil. A peu près deux minutes après l'accident, je l'ai aperçu sous les roues d'un traicneau, chargé de cuir, et M. Frost et moi, nous avons couru sur la demande qui lui fut faite. D'après son opinion l'enfant avait voulu traverser la rue. Elle ne s'était pas plaint du froid.

M. Taschereau le témoin dit que le cheval allait au pas et que c'est un pur accident. M. Frost était occupé à enlever la neige et l'enfant n'avait pu traverser la rue.

M. Roberge, le conducteur, est un homme sobre et prudent. M. Jean Roberge, charretier est ensuite interrogé après avoir promis serment. Il est connu sous le nom de "Louis" et est homme de cœur chez M. Wm Marsh. Vers les 2:15 hrs je conduisais une voiture suivait M. Jos. Eudonham à quelques pas. Ma charge consistait de douze balles de cuir, représentant un poids de 1000 lbs. Nous allions le pas et tout à coup j'ai aperçu quelque chose qui ressemblait à un être humain qui se tenait sur la gauche. J'ai arrêté et j'ai aussitôt entendu dire: "Arrêtez, vous écrasez un enfant!" J'ai entendu quelqu'un me crier de nouveau: "Avancez!" à ce moment l'enfant était déjà sous les roues de la voiture. La largeur de deux pieds, mais je ne la voyais pas. J'ai vu ramasser l'enfant par son père et les témoins de l'accident m'ont dit: "Vous pouvez venir en aider, ne soyez pas inquiet, il n'y a pas de votre faute."

En transposant le témoin dit qu'il était debout sur la gauche et il voyait parfaitement en avant de moi; la rue était claire. L'enfant n'était pas devant mon cheval, car je l'aurais vu; elle a dû tomber dans les pattes du cheval du côté opposé, à celui où j'étais.

En réponse au coroner, le témoin dit qu'il ne s'est rien passé de remarquable à son associé Berthelme, s'il avait vu l'enfant; il a répondu qu'il ne l'avait pas vu. Dans son opinion, c'est un pur accident. Le témoin est âgé de 45 ans et a toujours mené les chevaux. La rue était en très mauvais état sur toute sa longueur.

Le W. A. Verze, qui a été appelé, est assésenté. Il a été appelé vers les 2:30 hrs hier, pour donner ses soins à la défunte. L'enfant respirait encore lorsque je suis arrivé et à la vue de deux à trois minutes après mon arrivée. D'après l'examen externe du cadavre, je suis d'opinion que l'enfant est morte de lésions internes des organes de l'abdomen produites par la pression de la voiture qui lui a passé sur le corps. D'après les témoignages que je viens d'entendre, il y avait une blessure sur la jambe droite causée probablement par le fer du cheval; fracture du bras de la main et des os de la main; le membre de l'abdomen, région épigastrique, causée par le passage du membre de la voiture; la session était légèrement oblique.

Le Dr Bellan est d'opinion que la mort est accidentelle et le verdict est rendu en conséquence.

La lutte est toujours ardente Entre le "Baume Rhumal" et les malades qui l'ont appelé à combattre, mais elle se termine inévitablement par la victoire de cet invincible spécifique.

DIFFICULTES FINANCIERES M. G. Bouchard et Fils, manufacturiers de cette ville, ont déposé leur bilan à la demande de M. H. J. Fisk et Cie.

TELEGRAPHIE Dernières dépêches d'Europe et des Etats-Unis

DE L'OR DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK Frédéricton, N.-B., 22.—La population des environs semble n'avoir aucun doute qu'il y a de l'or à Cross Creek, près de cette ville. Plusieurs autres ont déjà été pris et plusieurs autres le seront d'ici à quelques jours.

MM. R. S. Barker et W. Harrison, du bureau des Travaux Publics, sont retournés hier, d'un voyage à cet endroit où ils ont délimité certains lots, et bien qu'ils ne l'aient pas dit carrément, ils ont donné à entendre qu'il y a beaucoup d'or à cet endroit.

SIR CHARLES EST CHANCOUX Vancouver, C. A., 22.—Sir Charles Tupper a fait un bon placement quand il a mis de l'argent dans la mine Veitvet à Rossland. Cette mine donne des résultats étonnants. La veine sud est assez riche que la veine nord, et le rendement sera considérable.

TREIZE JOURS SOUS TERRE Leadville, Colo., 23.—On a réussi, hier soir, à rendre à liberté les deux mineurs emprisonnés, il y a treize jours, par suite d'un accident dans la mine Bon Air.

Charles Rees et Bert Frey étaient là depuis treize jours et ne communiquaient avec le monde extérieur qu'au moyen du tuyau à air qu'ils avaient réussi à briser avec la dynamite et par où on leur passait le nourriture. Il a fallu creuser à 200 pieds de profondeur pour les trouver, et ce qui a coûté \$3,000.

LE CONCERT DE CE SOIR C'est ce soir qu'aura lieu à l'Académie de Musique, le magnifique concert organisé par M. Léon Dessane, professeur de musique. Nous ne doutons nullement du succès de cette soirée musicale, car les musiciens, dames et messieurs, qui y prennent part, savent exécuter un programme avec tout l'art voulu. Après des morceaux de chants et de piano, l'opéra qui sera interprété à la fin de la séance, sera vivement goûtée et peut être regardée comme la pièce de résistance de la soirée. Tout nous annonce un véritable régal musical pour ce soir.

AUX PHILIPPINES San Francisco, 23.—Une lettre reçue du capitaine McQuesten, chirurgien du 2e régiment, actuellement à Manila, parle de la délivrance de A. G. Peters, un photographe qui a été capturé et tenu par les philippins. Peters a été fait prisonnier au moment où il était à prendre des vues en dehors des lignes. Il a été jeté en prison et il a reçu la visite d'un capitaine militaire qui a essayé de convaincre le prisonnier de se rendre à la place de M. le juge Bourgeois, qui sera mis à sa retraite.

UNE FEMME QUI REFUSE SA GRACE Indianapolis, 23.—Mme Augusta Schmidt, qui subit une condamnation de dix ans de prison pour avoir été coupable d'un crime grave, refusant de se rendre à la prison, mais elle refuse de prendre sa liberté à moins que le jury qui l'a condamnée admette au gouvernement qu'elle n'est que trop trompée. Mme Schmidt a été condamnée pour le meurtre de Oscar Walton, du comté de Cass, en 1894.

Emette meurtrière Deux hommes tués et une vingtaine d'autres blessés au cours d'une attaque contre les officiers d'hygiène

Torred, Texas, 23.—Deux hommes ont été tués et douze autres blessés au cours d'une rixe qui s'est produite entre mexicains et militaires, à la suite d'une tentative faite par les autorités pour la prise des femmes. Plusieurs familles atteintes de la contagion-avaient refusé de se laisser conduire au camp préparé pour elles. Hier matin, au moment où l'on se disposait à transporter une de ces familles, une grande foule s'assembla, et une troupe de soldats, sous le commandement du capitaine Rogers, fit de leur mieux pour disperser la multitude, parmi laquelle plusieurs étaient armés.

Au moment où les officiers d'hygiène transportaient une femme au dehors, un jeune homme du nom de Menere, tira un coup de revolver sur le capitaine Rogers, qui blessa à l'épaule. Celui-ci fit feu à son tour et tira son agresseur.

L'engagement devint général et les officiers et les soldats furent blessés à la multitude, on constata que deux des militaires étaient morts et douze autres blessés. Le second qui a été tué est un ex-coonstable, Gapito Herrera, qui amenait la foule.

UNE AUTRE EMEUTE EST PRODUITE à quelques arpents de là, et les soldats durent charger de nouveau la foule. Là encore, plusieurs autres mexicains ont été blessés grièvement. Peu après, les troupes américaines du fort McIntosh ont été envoyées à travers la ville pour empêcher les attroupements. Les malades ont été transportés sur ces entrefaites, à la maison préparée pour eux.

LA TRAVERSE La traversée entre Québec et Lévis ne fait très difficilement aujourd'hui. La glace, chassée par un Vent violent d'est, remplit la rade et se masse surtout près de quais de notre ville. De sorte qu'il est presque impossible aux bateaux-travailleurs d'atteindre nos rives.

Instruments Aratoires! ASSORTIMENT COMPLET DE PNEUS à Ressorts et à Reches Sarcloirs et Cultivateurs Semoirs "Le Champion" VICTOR RELIANCE et CAPELTON ENGRAIS CHIMIQUES MARQUES Employez ces engrais comme il faut et vous aurez de magnifiques récoltes, soit sur les Patates, le Tabac, le Grain, le Foin, etc, etc. Catalogues et Circulaires fournis gratuitement P. T. LEGARÉ, 273-275, RUE ST-PAUL, Québec

ECHAPPE BELLE Vers trois heures, hier après-midi, le char du Québec District Railway, No 45, passant sur la rue Grande-Arrière, à une vitesse ordinaire, lorsque au bas de son cheval, tandis que celui-ci faisait volte-face, prit sa course en suivant le tramway électrique. Le conducteur No 9, M. Cassidy, fit immédiatement arrêter le char, et sautant en bas du marche-pied fut assez heureux pour saisir le cheval à la bride et l'arrêter net. Pendant ce temps, M. McLeod ne relevait un peu étouffé de sa chute, mais sans blessure, aidé par le conducteur, il put remonter à cheval et continuer sa promenade momentanément interrompue. Les nombreux passagers qui se trouvaient sur le char ont beaucoup admiré le sang-froid du conducteur et ne lui ont pas ménagé leurs félicitations. Nous devons dire aussi que la promptitude avec laquelle le garde-moteur a arrêté le tramway a été fort remarquable.

FAITS DIVERS COUR DE POLICE Ce matin, en cour de police, ont comparu deux dames de St-Roch, soeurs l'accusation d'avoir joué à la Phiz-simmons et à la Corbett.

SAISIES DE VIANDE Depuis quelques temps les bouchers jubilent parce qu'on arrête assez souvent des personnes vendant de la viande de porce en porte.

SANS CONNAISSANCE Une dame défilait à fait une chute, hier après-midi, sur la rue Ste-Cécile et s'est fait une blessure tellement grave à la tête, en tombant, qu'elle a perdu connaissance. On l'a transportée chez elle, toujours dans le même état.

VOLE OU PERDU Un étranger de passage en cette ville, un nommé Hall, a porté plainte à la police qu'on lui avait volé la somme de \$80. Les détectives ont été chargés de faire des recherches, mais ils sont davis que Hall a perdu son argent au lieu de se le faire voler, car il parait qu'il avait levé le comte trop souvent pendant son séjour en notre ville. C'est un citoyen de la campagne.

UNE RUMEUR La rumeur circule aujourd'hui que M. Cannon, assistant-procureur-général, va être nommé juge prochainement à Artbarska, et qu'il sera remplacé dans le poste d'avocat par M. J. E. Bédard, avocat de cette ville.

UNE PROPOS DE DEBENTURES M. Brunet, de la maison Brunet et Brunet, de Montréal, est arrivé en cette ville pour obtenir des renseignements au sujet des \$250,000 de débetures que la ville doit émettre prochainement. Il est porteur de \$25,000 de débetures achetées par des citoyens de Québec.

UNE MAUVAISE NOUVELLE On annonce qu'une maison de confection de chaussettes de St-Roch, suspendre ses paiements, ces jours-ci.

DEVANT LE RECORDER Trois prisonniers sont dans le banc des accusés. On ne sait pas si la rixe de St-Onésime, où deux cordouillers commirent son crime passablement crépis la chevelure, étant sous les ordres du dieu Bacchus. Ils sont condamnés pour leur offense à payer \$2 et les frais, ce dont ils acquiescent, ajoutant ce montant au crédit de leur "brosse."

UN EPIELET EST ACCUSÉ DE TROIS INFRACTIONS à la loi: l'ivresse, blasphème et insulte aux passants sur la rue; pour ces trois chefs d'accusation, il se voit condamné à une amende de \$17 et les frais. C'est dur, mais c'est la loi et il faut s'y soumettre malgré qu'on en ait l'envie.

LA MÈRE SELON LE CŒUR DE DIEU, M. Odilon Binet, de la Rivière-du-Looper, est parti pour Montréal où il passera quelques jours pour régler ses affaires. Après avoir stationné deux ou trois semaines dans cet ancien pays de l'Or. M. Binet se rendra à Dawson City, dans l'Alaska, où il a passé plusieurs années avec M. Eugène, son frère.

EN ITALIE M. Obs. Bergevin, négociant bien connu de cette ville, qui a passé l'hiver à Nice, est actuellement en Italie. Il retournera à Paris vers le 15 avril et y fera un séjour d'une couple de semaines. Il traversera ensuite la Manche pour visiter l'Angleterre. M. Bergevin compte revenir à Québec vers le 20 mai. UN IMPRUDENT Hier matin au Palais, le tramway électrique No 23 sous la charge du conducteur Borlinguet et du mécanicien Couture frappa le véhicule d'un cultivateur. Le devant de la carriole fut mis en pièces et le cheval gravement blessé. Le cultivateur s'en retourna sans aucune blessure. On lui demanda pourquoi il avait passé devant le char, et il répondit qu'il portait son char, et qu'il avait vu les yeux qu'il n'avait pas vu le tramway, en voilà un imprudent!

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU CLERGÉ CHAPERON & GARNEAU No. 6, rue de la Fabrique, H.-V. Ouvrages de la Bonne Presse Lisiez-moi ça! par Pierre L'Ermite, 1 vol., in-8, \$ 0 55 Et ça ? par Pierre L'Ermite, 1 vol., in-8, \$ 0 30 Revez chez vous ! par Pierre L'Ermite, 1 vol., in-8, \$ 0 70 Et de quatre ! par Pierre L'Ermite, 1 vol., in-8, \$ 0 70 Le grand Mullo par Pierre L'Ermite, 1 vol., in-8, \$ 0 98 Le crucifix dans l'histoire, etc., le R. P. Hoppenot, 1 vol., in-8, \$ 0 70 Œuvres de Bossuet, 10 volumes, in-12, \$ 2 50 Le catholique américain, 1 vol., in-12, \$ 0 53 Directeur pratique du jeune confesseur Cioffi, 2 vol., in-12, \$ 1 85 Manuel d'histoire de la Littérature, 1 vol., in-12, \$ 1 35 Le prêtre auprès des malades, 1 vol., in-12, \$ 0 80 Suzanne, par P. Deschamps, 1 vol., in-12, \$ 0 80 Dictionnaire des Sciences pratiques Bouquet, in-12, \$ 1 50 Le Carmel Sanctifié, 1 vol., in-18 relié, \$ 0 40 ŒUVRES REV. PERE BERTHIER Abégé de Théologie Dogmatique et Morale, 1 vol., Gr. in-8, \$ 1 68 Le prêtre dans son ministère, 1 vol., Gr. in-8, \$ 1 58 Paroles et Traits Historiques les plus remarquables 1 vol., in-8, \$ 0 75 Le Livre des Petits Enfants, 1 vol., in-8, \$ 0 35 Le Sacreudo, 1 vol., in-12, \$ 0 55 L'Homme tel qu'il doit être, 1 vol., in-12, \$ 0 88 La Mère selon le cœur de Dieu, 1 vol., in-12, \$ 0 38 Le jeune homme comme il faut, 1 vol., in-12, \$ 0 31 La Fille et la Vierge Chrétienne, 1 vol., in-12, \$ 0 21 Le Livre de Tous, 1 vol., in-12, \$ 1 1 Quelle est ma vocation ? 1 vol., in-12, \$ 0 38 Histoire du Bréviaire Romain, par Batirol, 1 vol., in-12, \$ 0 90 Œuvres de Jos. de Maistre, 4 vol., petit in-8, \$ 1 12 Traité de Graphologie, par Crépieux Jamin, 1 vol., in-12, \$ 0 95 Leçons d'Introductions Générales Théologiques, Historique et Critiques par Chauvin, 1 vol., Gr. in-12, \$ 2 10 Le St Office, par l'abbé Baneux, 1 vol., in-12, \$ 0 10 La Légende de St Irénée, 1 vol., Gr. in-8, \$ 0 29 L'île d'Orléans par l'abbé Bois, 1 vol., in-12, \$ 0 33 I. P. GARNEAU